

Programme de motivation Power of One

Version Europe et Afrique

Libérez votre potentiel avec Power of One ! Alors que nous nous efforçons de devenir la première plateforme d'opportunités pour Affiliates au monde, Nu Skin souhaite permettre à plus d'un million de Brand Affiliates de gagner 100 \$ supplémentaires, en tant que bonus cumulé grâce à ce Programme de motivation (voir l'ANNEXE A pour les équivalences en devise locale des montants des bonus), en commençant par aider un Brand Affiliate supplémentaire par mois à vendre des produits à des clients.

Un nouveau Brand Affiliate.

Un pas de plus vers le million de vies que nous marquons.

Libérez votre Power of One aujourd'hui !

Le Programme de motivation Power of One (le « Programme de motivation ») a pour but de promouvoir une croissance durable à long terme des Brand Affiliates par le biais des ventes aux clients. Pour cela, ce programme récompense les Brand Affiliates lorsqu'ils franchissent des caps importants en matière de performances commerciales. Tous les marchés Nu Skin autorisés participeront au Programme de motivation Power of One, à l'exception de notre région Asie du Sud-Est et Pacifique, de la Chine continentale et de l'Ukraine. Ce Programme de motivation se base sur les ventes aux Clients et ne rémunère pas le recrutement de Brand Affiliates.

Le Programme de motivation se déroulera du 1er mars 2024 à 12 h 00 CET au 31 décembre 2024 à 23 h 59 CET (la « Période du programme de motivation »), tel qu'indiqué ci-après.

• Ce Programme de motivation se compose de deux Bonus complémentaires (les « Bonus »). Retrouvez tous les détails ci-dessous.

• Conditions générales spécifiques :

- i. Pour les besoins de ce Programme de motivation, un Brand Affiliate direct est votre Brand Affiliate de premier niveau. Un nouveau Brand Affiliate est un Brand Affiliate accomplissant ses deux premiers mois, à partir du mois de son inscription (inclus), qui s'inscrit entre le 1er mars et le 31 décembre 2024. Un nouveau Brand Affiliate direct est un Brand Affiliate direct accomplissant ses deux premiers mois, à partir du mois de son inscription (inclus) ayant lieu entre le 1er mars et le 31 décembre 2024.
- ii. Seuls les nouveaux Brand Affiliates inscrits entre le 1er mars et le 31 décembre 2024 peuvent prétendre au Bonus de vente Nouvel Affiliate, comme défini ci-dessous, pendant la Période du programme de motivation.
- iii. Les Brand Affiliates existants et nouveaux peuvent recevoir le Bonus de développement nouvel Affiliate, comme défini ci-dessous, chaque mois pendant la Période du programme de motivation.
- iv. Pour pouvoir prétendre à un de ces Bonus au cours d'un mois donné, vous devez obtenir 250 points de volume de vente aux Clients directs, comme défini ci-dessous, au cours du mois en question.
- v. Ce Programme de motivation ne modifie pas le Plan de rétribution des ventes sur votre marché.
- vi. Les Bonus de ce Programme de motivation seront générés avec le calcul mensuel des commissions pour le mois où le bonus a été gagné (par exemple, un Bonus remporté lors de la période de vente de mars sera payé en avril).
- vii. Le dernier mois au cours duquel les bonus peuvent être gagnés est décembre, pour être payés en janvier 2025.
- viii. La définition de Client direct est un Membre ou Client au détail de niveau 1 (L1) inscrit auprès de Nu Skin qui achète des Produits par le biais des systèmes Nu Skin pour sa propre consommation. Lorsque ce Membre ou Client au détail achète des Produits par le biais des systèmes Nu Skin, comme défini ci-après, le Brand Affiliate de ce Client direct ayant acheté le Produit sera crédité pour cette vente. Un Brand Affiliate n'est pas considéré comme un Client direct. Les systèmes Nu Skin incluent toute plateforme conçue par Nu Skin pour l'achat ou la vente de Produits Nu Skin, y compris les applications Nu Skin Vera et Nu Skin Stela, NuSkin.com, MySite, l'outil d'offres personnalisées et toute autre plateforme Nu Skin approuvée.
- ix. La définition du Volume de ventes aux Clients directs est la somme de tous les Volumes de ventes issus des achats de vos Clients directs.
- x. Les *Vendeurs à domicile indépendants* (« VDI Acheteur Revendeur ») ne sont pas éligibles à un bonus dans le cadre de ce programme de motivation.

BONUS DE VENTE NOUVEAUX AFFILIATES : INSCRIVEZ-VOUS EN TANT QUE NOUVEAU BRAND AFFILIATE PENDANT LA PÉRIODE DU PROGRAMME DE MOTIVATION, VENDEZ DES PRODUITS À VOS CLIENTS DIRECTS ET OBTENEZ 250 POINTS DE VOLUME DE VENTES AUX CLIENTS DIRECTS RÉCOMPENSE : PENDANT VOS DEUX PREMIERS MOIS, GAGNEZ 25 \$ (USD) PAR MOIS (VOIR L'ANNEXE A POUR LES ÉQUIVALENCES EN DEVISE LOCALE) PAR TRANCHE DE 250 POINTS DE VOLUME DE VENTES AUX CLIENTS DIRECTS OBTENUS AU COURS D'UN MOIS DONNÉ

BONUS DE DÉVELOPPEMENT NOUVEAUX AFFILIATES : DÉVELOPPEZ DES NOUVEAUX BRAND AFFILIATES DIRECTS PENDANT LA PÉRIODE DU PROGRAMME DE MOTIVATION, AIDEZ-LES À VENDRE DES PRODUITS À LEURS CLIENTS DIRECTS ET ATTEIGNEZ VOTRE PROPRE OBJECTIF DE 250 POINTS DE VOLUME DE VENTES AUX CLIENTS DIRECTS RÉCOMPENSE : GAGNEZ 25 \$ (USD) (VOIR L'ANNEXE A POUR LES ÉQUIVALENCES EN DEVISE LOCALE) PAR TRANCHE DE 250 POINTS DE VOLUME DE VENTES COMBINÉ AUX CLIENTS DIRECTS ATTEINTS PAR VOS NOUVEAUX BRAND AFFILIATES DIRECTS AU COURS D'UN MOIS DONNÉ

Générer une rétribution significative en tant que Brand Affiliate exige du temps, des efforts et un investissement de taille. Votre succès dépendra également de vos compétences, talents et aptitudes de direction. Il n'y a aucune garantie de réussite et les résultats varient considérablement selon les participants. Une liste exhaustive des revenus à chaque niveau du Plan de rétribution des ventes pour votre région/marché est disponible sur www.nuskin.com.

Veuillez vous référer au glossaire des marques déposées sur le site www.nuskin.com pour obtenir une liste de toutes les marques déposées dans les marchés Nu Skin en Europe et en Afrique du Sud.

CONDITIONS GÉNÉRALES SUPPLÉMENTAIRES DU PROGRAMME DE MOTIVATION

Vous reconnaissez et acceptez que votre Participation au présent Programme de motivation constitue votre accord entier et sans réserve des règles et conditions du Programme de motivation, y compris des présentes conditions générales :

1. Seuls les Brand Affiliates Nu Skin en règle opérant sur les marchés Velocity ou Velocity EX participants peuvent prendre part à ce Programme de motivation. En cas de violation des conditions générales de votre Contrat Brand Affiliate, des Règles commerciales et administratives, du Plan de rétribution des ventes ou du présent Programme de motivation (collectivement les « Contrats »), vous pouvez être considéré comme inéligible et la Société, comme définie ci-dessous, peut, à son entière discrétion, refuser de remettre les récompenses indiquées dans le présent Programme de motivation, prendre l'une des mesures indiquées dans les Contrats et chercher à récupérer tous les frais encourus résultant d'une manipulation quelle qu'elle soit, y compris en retenant les rétributions des ventes futures.
2. L'éligibilité aux récompenses de ce Programme de motivation est basée sur le fait de remplir les conditions du Programme de motivation et toutes les exigences des Contrats, y compris les ventes au détail. Aucun Bonus n'est octroyé pour le recrutement. Vous ne recevrez aucune rétribution pour votre activité de parrainage d'autres Brand Affiliates. Vous reconnaissez et acceptez que les ventes au détail sont un élément important du Plan de rétribution des ventes. En qualité de Brand Affiliate, vous n'êtes soumis à aucune condition concernant les stocks. Il vous est interdit de commander plus qu'une quantité raisonnable de stocks. En passant une commande, vous certifiez avoir vendu ou consommé au moins 80 pour cent de l'ensemble de vos stocks issus de commandes antérieures.
3. La Société se réserve le droit de réaliser un audit et d'évaluer la validité de vos performances en vertu de ce Programme de motivation y compris en faisant vérifier par le client les commandes sans stock. Tout compte qui a été établi en violation du Contrat, y compris tout compte qui a été établi pour manipuler le présent Programme de motivation ou le Plan de rétribution des ventes, sera considéré comme non valide et pourra faire l'objet d'une action disciplinaire.
4. Vous ne pouvez ni acheter ni encourager d'autres Brand Affiliates à acheter des Produits pour bénéficier des récompenses prévues par le présent Programme de motivation. Ce Programme de motivation est conçu pour récompenser les participants ayant bâti des Groupes de clients sains et ayant aidé d'autres participants à bâtir des Groupes de clients sains. La Société se réserve le droit de refuser de verser toute récompense dans le cadre de ce Programme de motivation si elle juge que le Brand Affiliate a encouragé d'autres participants à acheter des produits afin de répondre aux conditions de qualification, plutôt que de les aider à bâtir un groupe de consommateurs.
5. Toute fusion de compte qui a lieu pendant la Période du programme de motivation peut avoir un impact sur l'éligibilité à l'obtention de récompenses dans le cadre du Programme de motivation.
6. Le retour de Produits initié par vous-même, vos Clients ou d'autres membres de votre Groupe de clients ou de votre Équipe peut affecter votre éligibilité à recevoir des récompenses gagnées dans le cadre du Programme de motivation. Si des récompenses gagnées dans le cadre du Programme de motivation ont déjà été versées pour des Produits retournés, Nu Skin peut récupérer les récompenses comme indiqué dans les Règles commerciales et administratives.
7. La Société se réserve le droit de modifier ou de mettre fin au Programme de motivation à tout moment, à l'entière discrétion de la Société. En cas de cessation, seuls les récompenses gagnées jusqu'à la date de résiliation de ce Programme de motivation seront payées.
8. Ce Programme de motivation ne s'applique pas à nos Brand Affiliates au Vietnam et en Ukraine. *En France, les Vendeurs à domicile indépendants (« VDI Acheteur Revendeur ») ne sont pas éligibles à un bonus dans le cadre de ce programme de motivation.*
9. La Chine continentale opère selon un modèle commercial séparé et distinct, et ne participera pas à ce Programme de motivation.
10. La signification des mots commençant par une majuscule n'étant pas définis dans ce Programme de motivation figure dans les Contrats. Aux fins du présent Programme de motivation, la « Société » représente Nu Skin International, Inc. et ses filiales.
11. La valeur d'une récompense peut être reportée pour raison fiscale, comme l'impose la loi. Il incombe aux Brand Affiliates de déclarer et de payer toutes les taxes applicables liées à ce Programme de motivation.
12. Le Programme de motivation et les présentes Conditions générales seront régis conformément aux lois de l'État de l'Utah aux États-Unis, et interprétés conformément à ce droit. Le lieu exclusif convenu pour l'arbitrage de tout litige est le comté de Salt Lake, dans l'État de l'Utah. Tout litige relatif au présent Programme de motivation et aux présentes Conditions générales sera résolu selon la procédure de résolution des litiges décrite dans les Règles commerciales et administratives de Nu Skin, qui comprend les exigences d'arbitrage final et contraignant énoncées au chapitre 7. L'arbitrage sera entendu par un seul arbitre et aura lieu à Salt Lake City, dans l'Utah, aux États-Unis. L'arbitre sera choisi par les parties au différend et l'arbitrage sera rendu conformément aux AAA Commercial Arbitration Rules (Règles d'arbitrage commercial de l'American Arbitration Association). La procédure se déroulera en anglais, mais à la demande et aux frais du Brand Affiliate demandeur, les documents et témoignages seront traduits dans la langue de son choix. La décision et la sentence de l'arbitre sont définitives et contraignantes et peuvent être prononcées par tout tribunal d'État ou fédéral situé dans le comté de Salt Lake, dans l'État de l'Utah, ayant compétence en la matière. Vous et Nu Skin acceptez de relever des compétences personnelles d'un tribunal étatique ou fédéral situé dans le Comté de Salt Lake dans l'État de l'Utah, pour statuer sur les affaires liées à l'arbitrage et vous renoncez à toute objection concernant un lieu inapproprié. L'arbitre, et non un tribunal ou une agence fédérale, étatique ou locale, aura l'autorité exclusive pour résoudre tout litige lié à l'interprétation, l'applicabilité, l'exécution ou la formation de l'Accord d'arbitrage, y compris, mais sans s'y limiter, toute allégation selon laquelle tout ou partie de l'Accord d'arbitrage est nulle ou annulable.
13. En participant, les Brand Affiliates acceptent la non-responsabilité de Nu Skin Enterprises, Inc., ses filiales, affiliés, directeurs, dirigeants, employés, représentants et agents en cas de blessure, de perte ou dégâts en tout genre résultant de ou en relation avec la promotion ou la réception ou l'utilisation de toute récompense.
14. La version originale anglaise de ces Conditions générales a été traduite dans plusieurs langues. En cas de divergence ou de contradiction entre la version anglaise et les versions traduites de ces Conditions générales, la version anglaise prévaudra.
15. Le retard ou l'incapacité de la Société à exercer ou appliquer un droit ou des dispositions en vertu des présentes Conditions générales ne doit pas constituer une renonciation d'un tel droit ou d'une telle disposition.
16. Si une partie des présentes Conditions générales est considérée, pour une quelconque raison, illégale, nulle ou inapplicable, ladite partie doit être dissociée et ne doit pas affecter la validité et le caractère applicable des autres dispositions.

Annexe A – Équivalences en devise locale

Marché	Montant dans la devise	Devise
Montant USD	25	USD
Europe et Afrique		
Autriche	23,00	EUR
Belgique	23,00	EUR
Espagne	23,00	EUR
Allemagne	23,00	EUR
Finlande	23,00	EUR
France	23,00	EUR
Irlande	23,00	EUR
Italie	23,00	EUR
Luxembourg	23,00	EUR
Pays-Bas	23,00	EUR
Portugal	23,00	EUR
Slovaquie	23,00	EUR
République tchèque	570,00	CZK
Suisse	22,00	CHF
Danemark	170,00	DKK
Hongrie	8 750,00	HUF
Islande	3 400,00	ISK
Norvège	270,00	NOK
Pologne	100,00	PLN
Roumanie	115,00	RON
Suède	270,00	SEK
Royaume-Uni	20,00	GBP
Afrique du Sud	470,00	ZAR